



# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 6.3 de l'ordre du jour provisoire

### Vingtième session ordinaire

Rome, 24-28 mars 2025

## ÉLABORATION DU *DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

### TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-2
II. Contexte.....	3-4
III. Proposition relative au cadre et aux sources d'information du <i>Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> .....	5-12
IV. Processus préparatoire et calendrier de la communication des informations concernant le <i>Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> .....	13-16
V. Ressources financières requises.....	17-18
VI. Indications que la Commission est invitée à donner.....	19

## I. INTRODUCTION

1. Conformément au programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «la Commission»), le *Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (ci-après «le Deuxième Rapport») est attendu pour 2028-2029<sup>1</sup>.

2. Le présent document examine le cadre et la structure du Deuxième Rapport, ainsi que son calendrier et son processus d'élaboration, qui seront présentés à la Commission afin qu'elle les examine.

## II. CONTEXTE

3. À sa 11<sup>e</sup> session ordinaire, la Commission a reconnu l'importance et la vulnérabilité des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, leur rôle dans une approche écosystémique de l'alimentation et de l'agriculture et leur contribution à l'action menée pour relever les défis posés par le changement climatique. Elle a décidé que son programme de travail pluriannuel devrait traiter des ressources génétiques aquatiques et a demandé que soit élaboré le rapport piloté par les pays sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde<sup>2</sup> (ci-après «le premier rapport»). Le premier rapport, publié en 2019, a été élaboré à partir de 92 rapports nationaux et de cinq études thématiques de référence<sup>3</sup>. Ces rapports nationaux avaient été établis sur la base du questionnaire à l'appui de la rédaction de rapports nationaux aux fins de la première édition du rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>4</sup>.

4. À la suite du premier rapport, la Commission est convenue du Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «le Plan d'action mondial»), que le Conseil a adopté en 2021<sup>5</sup>. À la suite de la publication du premier rapport, la FAO a par ailleurs mis au point AquaGRIS, le Système d'information mondial sur les ressources génétiques aquatiques, qui facilite la collecte et l'analyse de données sur l'état de conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des espèces aquacoles, ainsi que sur les organismes d'élevage et les stocks génétiques correspondants<sup>6</sup>. L'utilisation d'AquaGRIS simplifiera le processus de communication d'informations relatives à l'état des ressources génétiques aquatiques aux fins de l'élaboration du deuxième rapport. Le système AquaGRIS pourrait également aider à améliorer la qualité, la précision et la fiabilité globales des données collectées grâce à une terminologie normalisée, incluant notamment les nouvelles catégories de ressources génétiques aquatiques issues d'organismes d'élevage.

---

<sup>1</sup> CGRFA-19/23/Report, *appendice E, annexe 1*.

<sup>2</sup> FAO. 2019. *The State of the World's Aquatic Genetic Resources for Food and Agriculture*. Évaluations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/CA5256EN>.

<sup>3</sup> FAO. 2021. *Thematic Background Study – Incorporating genetic diversity and indicators into statistics and monitoring of farmed aquatic species and their wild relatives*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7951en>; FAO. 2021. *Thematic Background Study – Genome-based biotechnologies in aquaculture*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7955en>; Hurtado, A. Q. 2022. *Genetic resources for farmed seaweeds – Thematic background study*. Rome. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7903en>; FAO. 2021. *Genetic resources for microorganisms of current and potential use in aquaculture – Thematic background study*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7876en>; FAO. 2021. *Thematic Background Study - Genetic resources for farmed freshwater macrophytes: a review*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb6597en>.

<sup>4</sup> <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/bp506e>.

<sup>5</sup> FAO. 2022. *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9905fr>.

<sup>6</sup> <https://www.fao.org/fishery/aquagris/fr>.

### III. PROPOSITION RELATIVE AU CADRE ET AUX SOURCES D'INFORMATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

5. Le Deuxième Rapport présentera une évaluation complète de l'état des ressources génétiques aquatiques et, de même que le premier rapport, le Deuxième Rapport concernera seulement les espèces aquatiques d'élevage et les espèces sauvages apparentées qui sont exploitées dans des eaux relevant d'une juridiction nationale. Comme d'autres évaluations mondiales récentes préparées sous la supervision de la Commission, la structure du Deuxième Rapport devrait correspondre à celle du Plan d'action mondial. Cela dit, une proposition détaillée de structure du Deuxième Rapport sera présentée au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «le Groupe de travail»), à sa 6<sup>e</sup> session, afin qu'il l'examine.

6. Le système AquaGRIS permettra aux points focaux nationaux de produire des rapports et des indicateurs sur l'état des ressources génétiques aquatiques<sup>7</sup>. Afin d'assurer le suivi des données sur les processus lancés par les pays au sujet de la gestion des ressources génétiques aquatiques, des données seront collectées via une procédure distincte, faisant appel à un questionnaire ayant trait aux indicateurs relatifs aux processus. Une première ébauche de ce questionnaire a été présentée au Groupe de travail, à sa 5<sup>e</sup> session. Ce questionnaire sera disponible sur la même plateforme qu'AquaGRIS et utilisera une interface utilisateur similaire à celle servant à recueillir les données pour AquaGRIS.

7. Le Deuxième Rapport s'appuiera donc principalement sur les données produites par le cadre de suivi. Le Groupe de travail, à sa 5<sup>e</sup> session, a réservé un bon accueil au cadre de suivi, le considérant comme un outil essentiel pour l'élaboration du Deuxième Rapport<sup>8</sup>.

8. Les informations transmises par l'intermédiaire d'AquaGRIS et du questionnaire sur les indicateurs relatifs aux processus, qui concernent les indicateurs ayant trait aux ressources et aux processus établis pour surveiller la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «le Plan d'action mondial»)<sup>9</sup>, englobent, sous une forme mieux normalisée et harmonisée, l'ensemble des renseignements communiqués dans les questionnaires nationaux ayant servi à l'élaboration de la première édition du rapport.

9. Les données collectées par l'intermédiaire d'AquaGRIS et du questionnaire sur les indicateurs relatifs aux processus permettent de simplifier de manière considérable la collecte et l'analyse des données pour le Deuxième Rapport. Il est donc proposé que ce dernier soit établi principalement à partir d'une analyse et d'une synthèse des rapports sur les indicateurs relatifs aux ressources et aux processus provenant de ces deux sources de données, par l'intermédiaire de la plateforme AquaGRIS. Il est également proposé que le Deuxième Rapport fournisse essentiellement les mêmes éléments d'information que la première édition, mais au moyen d'une analyse quantitative plus courte et plus concise.

10. Afin d'apporter des éléments de réflexion au Deuxième Rapport, la FAO souhaite commander des études sur des sujets précis, qui seront déterminés en consultation avec le Groupe de travail.

11. Le Deuxième Rapport s'appuiera donc sur les sources d'information suivantes:

- des rapports nationaux sur les indicateurs relatifs aux ressources élaborés à partir des données disponibles sur AquaGRIS;
- des rapports nationaux sur les indicateurs relatifs aux processus élaborés à partir des réponses au questionnaire sur ces indicateurs;
- des études thématiques de référence, dont les sujets seront déterminés en consultation avec le Groupe de travail.

---

<sup>7</sup> CGRFA-20/25/6.2/Inf.2.

<sup>8</sup> CGRFA-20/25/6.1, paragraphe 27.

<sup>9</sup> CGRFA-20/25/6.2/Inf.5.

12. Il est admis que, en modifiant les modalités de collecte et de communication des données, il est possible que la comparaison directe des données quantitatives entre le Premier Rapport et le Deuxième Rapport soit compromise dans de nombreux cas: cela s'explique par l'absence d'harmonisation des méthodologies entre les deux rapports et les différences dans les définitions des termes qu'ils emploient. Par conséquent, il se pourrait que certaines variations décennales susceptibles de représenter des tendances spécifiques au fil du temps ne soient pas aisément identifiables ou puissent induire en erreur. Tout devra être fait pour permettre d'établir une relation entre les données présentées dans le Deuxième Rapport et celles figurant dans la première édition. Néanmoins, les données utilisées pour élaborer le Deuxième Rapport seront de meilleure qualité, plus pertinentes et plus précises, du fait de l'utilisation d'une nouvelle terminologie normalisée et harmonisée en matière de collecte des données, qui est le fruit d'une consultation approfondie lancée au moment de la première évaluation mondiale.

#### **IV. PROCESSUS PRÉPARATOIRE ET CALENDRIER DE LA COMMUNICATION DES INFORMATIONS CONCERNANT LE DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

13. La représentativité du Deuxième Rapport dépendra du nombre de pays qui auront, comme il est attendu, créé des registres nationaux de leurs ressources génétiques aquatiques sur AquaGRIS. La Commission a reconnu l'importance d'établir des registres nationaux des ressources génétiques aquatiques au moyen d'AquaGRIS<sup>10</sup> et quelques pays ont déjà commencé à préparer des registres nationaux de leurs ressources génétiques aquatiques, certains bénéficiant du concours de la FAO. Toutefois, la création d'un registre national représente pour les points focaux nationaux une charge importante en matière de communication d'informations, notamment pour les pays qui ont des secteurs aquacoles importants. Cependant, une fois le registre national mis en place, l'actualisation des données sur AquaGRIS, qui devrait intervenir tous les deux ans au minimum, nécessitera beaucoup moins de travail que la préparation d'un rapport national complet.

14. Il sera demandé aux points focaux nationaux de valider toutes les données dans le registre national, avant de produire les rapports sur les indicateurs relatifs aux ressources qui seront soumis à la Commission, y compris en vue de l'établissement du Deuxième Rapport. Le calendrier proposé pour l'élaboration du Deuxième Rapport figure dans l'appendice 1 du présent document.

15. Le Groupe de travail, à sa 5<sup>e</sup> session, a approuvé le processus de collecte de données et le calendrier proposés pour l'élaboration du Deuxième Rapport. Le Groupe de travail a recommandé en outre que le Deuxième Rapport soit une évaluation concise de l'état de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques dans le monde<sup>11</sup>.

16. Le Groupe de travail a reporté sa décision sur la fréquence de mise à jour d'AquaGRIS mais a indiqué qu'il conviendrait de distribuer aux points focaux nationaux le questionnaire sur les indicateurs relatifs aux processus tous les cinq ans<sup>12</sup>.

#### **V. RESSOURCES FINANCIÈRES NÉCESSAIRES**

17. Le travail de la FAO sur les ressources génétiques aquatiques est inclus dans la Feuille de route sur la transformation bleue de l'Organisation (L'intensification et l'expansion de l'aquaculture durable permettent de satisfaire la demande mondiale d'aliments d'origine aquatique et de répartir équitablement les avantages – cibles A2-A5)<sup>13</sup>. S'agissant de l'exercice biennal actuel, la FAO dispose des ressources suivantes: un poste relevant du Programme ordinaire (Fonctionnaire principal des pêches, P-5 – Ressources génétiques aquatiques)<sup>14</sup>, du personnel temporaire d'appui et des ressources financières pour l'organisation de la 5<sup>e</sup> session du Groupe de travail. Ces dotations sont toutefois

<sup>10</sup> CGRFA-19/23/Report, paragraphe 117.

<sup>11</sup> CGRFA-20/25/6.1, paragraphes 27 et 28.

<sup>12</sup> CGRFA-20/25/6.1, paragraphe 27.

<sup>13</sup> FAO. 2022. *Blue Transformation – Roadmap 2022-2030: A vision for FAO's work on aquatic food systems*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0459en>.

<sup>14</sup> Ce poste comprend un volet sur les ressources génétiques aquatiques, mais n'y est pas exclusivement dédié.

insuffisantes pour exécuter la totalité du programme de travail sur les ressources génétiques aquatiques, et plus particulièrement pour établir le Deuxième Rapport.

18. L'estimation des ressources extrabudgétaires nécessaires à l'élaboration et à la publication du Deuxième Rapport figure dans l'*appendice 2*. Des ressources financières extrabudgétaires sont requises, en particulier pour aider les pays à créer des registres nationaux des ressources génétiques aquatiques et pour parachever le questionnaire sur les indicateurs relatifs aux processus.

## **VI. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER**

19. La Commission souhaitera peut-être:

- i) prendre note de la proposition d'élaboration du *Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, notamment de la priorité accordée à une communication efficace par l'utilisation des données d'AquaGRIS, ainsi que des calendriers proposés;
- ii) encourager les pays à créer des registres nationaux des ressources génétiques aquatiques par l'intermédiaire d'AquaGRIS et inviter la FAO à aider les pays à créer ces registres;
- iii) inviter les pays à remplir le questionnaire sur les indicateurs relatifs aux processus, à la demande de la FAO;
- iv) prendre note des ressources extrabudgétaires requises et encourager les partenaires fournisseurs de ressources et les donateurs à soutenir financièrement l'élaboration du Deuxième Rapport.





**APPENDICE 2**

**Estimation des ressources extrabudgétaires (en USD) nécessaires à l'élaboration du *Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde***

Poste	2025-2026	2027-2028	2029	Total
Consultant participant à l'élaboration du Deuxième Rapport	21 000	28 000	31 500	80 500
Auteurs des études thématiques de référence	31 500	21 000		52 500
Consultants aidant les pays à créer les registres nationaux des ressources génétiques aquatiques	50 000	50 000		100 000
Consultant informatique contribuant à l'élaboration d'un questionnaire en ligne sur les indicateurs relatifs aux processus	15 000	5 000	0	20 000
Fonctionnaire principal chargé de l'aquaculture (P-5) – Services d'appui technique	7 000	7 000	7 000	21 000
Relecture d'épreuve du Deuxième Rapport	0	0	3 750	3 750
Relecture d'épreuve de la version abrégée du Deuxième Rapport	0	0	500	500
Relecture d'épreuve de cinq études thématiques de référence	0	12 500	0	12 500
Mise en page du Deuxième Rapport dans six langues			20 000	20 000
Mise en page de la version abrégée dans six langues			4 000	4 000
Mise en page des cinq études thématiques de référence			6 000	6 000
Traduction du Deuxième Rapport dans six langues			152 880	152 880
Traduction de la version abrégée dans six langues			21 840	21 840
Publication du Deuxième Rapport			20 000	20 000
Dépenses d'appui indirectes (7 %)				36 083
<b>Total</b>				<b>551 553</b>